



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

DÉCEMBRE 2024 | VOLUME 36 | NUMÉRO 11



3^e ÉDITION DU CONCOURS FOSSAMBAULT TOUT EN LUMIÈRE!

détails p. 13

3

MOT DU
MAIRE

5

COMITÉ PROVISoire
COOPÉRATIVE
ALIMENTAIRE

8

CONSTAT VISUEL
DE LA PRÉSENCE DE
CYANOBACTÉRIES
SUR LE LAC

14-15

PETITE ESCAPADE
HIVERNALE DANS LES
ARCHIVES DE LA VILLE

17

CHAPELLE DU LAC
RETOUR DE LA
CARTE PRIVILÈGE



fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JACQUES POULIN

Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com



ROXANE BOUTET

District #1
district1@fossambault.com
Mairesse suppléante 2024



MANON HUARD

District #2
district2@fossambault.com



MICHAEL TUPPERT

District #3
district3@fossambault.com



MYRIAM DEROY

District #4
district4@fossambault.com



EMMANUELLE ROY

District #5
district5@fossambault.com



MARCEL GAUMOND

District #6
district6@fossambault.com



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

DÉCEMBRE 2024 | VOLUME 36 | NUMÉRO 11

PROCHAINE PARUTION : 1^{er} février 2025

DATE DE TOMBÉE : 9 janvier 2025

**CONCEPTION GRAPHIQUE,
MONTAGE ET IMPRESSION** :

Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies

PRENDRE NOTE
QUE NOUS N'AVONS
AUCUNE PUBLICATION
EN JANVIER



COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et directrice du Service
des loisirs, culture et vie communautaire

Jacinthe Bergeron :

secrétaire-réceptionniste du Service des travaux publics

Jacques Arseneault : directeur général, trésorier et greffier

Manon Huard : conseillère municipale

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE

10 DÉCEMBRE 2024 • 19 H

SÉANCES EXTRAORDINAIRES

17 DÉCEMBRE 2024 • 19 H

ADOPTION DU BUDGET

19 DÉCEMBRE 2024 • 19 H

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION

Les séances des 10 et 17 décembre sont diffusées en direct en visioconférence via le site Internet de la Ville. Il est également possible d'assister aux séances dans le respect des mesures de la Santé publique en vigueur.

À L'OCCASION DES FÊTES

LES BUREAUX SERONT FERMÉS
DU 23 DÉCEMBRE 2024
AU 3 JANVIER 2025 INCLUSIVEMENT

URGENCE MUNICIPALE
418 875-0911

LE MOT DU MAIRE



Quand décembre revient, quand la neige, neige... c'est toujours cette belle chanson de Charlebois qui me revient en tête en ce début décembre. Un rappel que nous vivons dans un pays qui a quatre saisons, certes de plus en plus dérèglées, mais qui apportent toujours leurs lots de fêtes, de projets, de paysages et de rencontres. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à assister aux prochaines séances du conseil et plus particulièrement à la séance spéciale du 17 décembre prochain pour la présentation du budget 2025 de notre Ville, le dernier de l'équipe en place.

Notre équipe travaille déjà depuis plusieurs semaines à colliger toute l'information nécessaire pour alimenter nos discussions et assurer la meilleure décision possible. Évidemment, notre Plan stratégique « Fossambault 2050 » influencera encore plusieurs de nos décisions. On n'a qu'à penser à la priorité absolue de protéger le lac, de poursuivre les études sur son état, de prendre des mesures permettant de minimiser les impacts dus à la pratique intensive d'activités nautiques avec un très grand nombre d'embarcations, parfois dans des secteurs inappropriés. On doit également tenir compte du message complémentaire reçu lors des consultations citoyennes sur le développement et nous invitant à la plus grande prudence en regard de tout projet de développement, de préserver notre caractère de villégiature bref, faire l'éloge de la lenteur autant que faire se peut. C'est donc dans ce contexte particulièrement ambitieux que nous travaillons le budget 2025. À ce sujet, je vais me permettre de revenir sur la chronique précédente où je mentionnais que nous étions condamnés à nous développer. Le « nous » s'adresse bien sûr à toutes les municipalités du Québec et il appartient à chacune d'elle d'en définir le rythme et les ambitions. Malgré la demande répétée de certaines personnes d'offrir les paramètres permettant de prendre une décision sur l'impact financier à long terme de cesser

tout développement, il est simplement impensable de colliger une information suffisamment fiable dans le temps pour y parvenir objectivement. Ainsi, pouvons-nous être individuellement certains du coût de la vie dans 5, 10 ou 15 ans, de nos dépenses en déplacement, habitation, nourriture, énergie, etc., pour cette période et même de nos revenus? Malgré toute la planification possible, nous n'en contrôlons pas la globalité. Nous devons nous en remettre à l'expérience passée de ceux qui ont vécu ces phénomènes et notre propre historique local.

De façon plus festive, nous vous invitons à profiter de l'hiver, de nos patinoires, de notre piste multifonctionnelle, de notre lac et de la saison des fêtes pour vous rassembler dans notre environnement exceptionnel afin de conserver la santé tout au long de la nouvelle année. Que la saison des fêtes soit l'occasion de vous retrouver en famille pour vivre au rythme de Fossambault-sur-le-Lac, puisque *L'environnement est dans notre nature... là où La vie est belle!*

Le maire,

Jacques Poulin

*Le conseil municipal ainsi que toute l'équipe
de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac
vous souhaite un Joyeux Noël
ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année!*

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Linda Déchène, greffière adjointe

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2024

Résolution 173-11-2024

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024

Résolution 174-11-2024

Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2024

Résolution 175-11-2024

Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 9 (final) / Réfection de l'infrastructure des conduites d'égout domestique, d'aqueduc et de pluvial d'une partie de la rue Gingras, ainsi qu'une section de la piste multifonctionnelle / Excavation Jos Pelletier (2007) inc.

Résolution 176-11-2024

Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 3 / Construction d'un entrepôt non chauffé / Service des travaux publics / Lot 4 742 217 / Construction Maurice Bilodeau

Résolution 177-11-2024

Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 5 (final) / Réfection de l'enveloppe, des boiseries intérieures, de la ventilation et travaux divers à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac phase 3 / Construction Côté et Fils inc.

Résolution 178-11-2024

Autorisation de paiement / Remise d'un montant de 4 000 \$ de la retenue de la garantie bancaire / Développement domiciliaire sur la rue des Dériveurs phase 1 (rue des Matelots) / Excavation ETR inc.

Résolution 179-11-2024

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Résolution 180-11-2024

Autorisation de signature / Acquisition du lot numéro 4 743 584 du cadastre du Québec, circonscription de Portneuf

Résolution 181-11-2024

Autorisation de signature / Programme Fonds régional de la Capitale-Nationale (FRCN) / Réaménagement de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac / Phase 4

Résolution 182-11-2024

Adoption du Règlement numéro 12600-2024 décrétant un emprunt maximal de 367 412 \$ pour l'acquisition du lot 4 743 584 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf

Avis de motion / Règlement numéro 12610-2024 abrogeant le Règlement numéro 12370-2023 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac

Dépôt du projet de Règlement numéro 12610-2024 abrogeant le Règlement numéro 12370-2023 concernant la régie interne des séances du conseil de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac

Avis de motion / Règlement numéro 12620-2024 décrétant un emprunt maximal de 164 651 \$ pour l'acquisition finale du lot 5 754 600 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf

Dépôt du projet de Règlement numéro 12620-2024 décrétant un emprunt maximal de 164 651 \$ pour l'acquisition finale du lot 5 754 600 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf

Avis de motion / Règlement numéro 12630-2024 modifiant le Règlement de lotissement numéro 12070-2021, afin de modifier les dispositions relatives à la cession aux fins d'établissement de parc et de terrain de jeux

Résolution 183-11-2024

Adoption du projet de Règlement numéro 12630-2024 modifiant le Règlement de lotissement numéro 12070-2021, afin de modifier les dispositions relatives à la cession aux fins d'établissement de parc et de terrain de jeux

Avis de motion / Règlement numéro 12640-2024 abrogeant le Règlement 12300-2022 sur la gestion contractuelle

Dépôt du projet de Règlement numéro 12640-2024 abrogeant le Règlement 12300-2022 sur la gestion contractuelle

Résolution 184-11-2024

Emprunt temporaire (marge de crédit) – Règlements 12440-2023 et 12520-2024 concernant des travaux de réfection de l'enveloppe, des boiseries intérieures, de la ventilation et travaux divers à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac

Résolution 185-11-2024

Adoption du budget 2025 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Résolution 186-11-2024

Adoption du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac / Akifer

Résolution 187-11-2024

Établissement du calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2025

Résolution 188-11-2024

Appui à la grande semaine des tout-petits (GSTP)

Résolution 189-11-2024

Appui / Offre de service en transport collectif / Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec)

Résolution 190-11-2024

Modification au poste de technicien en urbanisme

Résolution 191-11-2024

Acquisition d'un véhicule électrique de marque Kona de Hyundai / Sainte-Foy Hyundai

Résolution 192-11-2024

Adoption d'une nouvelle programmation des travaux dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024 - 2028

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

fossambault-sur-le-lac.com



L'INFO•CITOYEN

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



COMITÉ PROVISoire / COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION

En 2020, un comité provisoire a été créé afin d'analyser la possibilité d'instaurer une coopérative d'alimentation à Fossambault-sur-le-Lac à l'endroit où est présentement située l'Épicerie du Lac Saint-Joseph (dépanneur). Une étude de faisabilité a été réalisée et dont les conclusions étaient positives sous certaines conditions. Les tractations visant l'achat du dépanneur ont été plus longues que prévu et c'est finalement le 1^{er} avril que nous en prendrons possession. Cette longue période de temps aura eu raison des membres du comité qui n'ont plus la disponibilité aujourd'hui pour continuer leur mandat, c'est pourquoi nous avons fait un appel de services à la population. Plusieurs personnes ont démontré de l'intérêt pour poursuivre le travail accompli et une réunion d'information a eu lieu le 19 novembre dernier. Nous sommes très confiants de pouvoir former un nouveau comité dynamique qui sera mener à bien ce dossier.

MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ET AU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Le gouvernement provincial a adopté récemment la Loi 57 et dont certains articles concernent le monde municipal, notamment au niveau de la régie interne des séances publiques et de la gestion contractuelle.

Au niveau de la régie interne, les membres du conseil qui sont absents lors d'une séance publique mensuelle pour des raisons valables et qui sont au Québec, ou dans les provinces limitrophes, pourront assister aux rencontres de façon virtuelle. Des équipements seront installés dans le Centre communautaire Desjardins afin

que les citoyens puissent voir et entendre ces élus et vice versa. D'autres articles concernent le temps alloué aux citoyens lors des périodes de questions, l'ordre de priorité des points amenés et le droit de parole aux citoyens locaux.

En ce qui a trait à la gestion contractuelle, les nouveaux articles visent principalement à donner présence aux entreprises québécoises et canadiennes lors d'octrois de contrats de gré à gré et par invitations. Par ailleurs, certains changements permettent maintenant de conclure un contrat d'acquisition ou de location de biens avec un élu ou un employé qui détient un commerce, et ce, dans certains cas spécifiques.

ACQUISITION DU LOT 5 754 600 PRÈS DU LAC DU GRAND-HÉRON

La Ville a procédé en 2021 à l'expropriation du lot 5 754 600 situé près du lac du Grand-Héron. Après une longue période de négociations, retardée également par la non-disponibilité de certains professionnels relativement au dossier, nous en sommes finalement venus à une entente avec le propriétaire sur le prix à payer. Nous sommes maintenant détenteurs d'une très grande partie des zones humides et inondables situées dans ce secteur entre le lac et la route de Fossambault. Nous pourrions ainsi assurer une meilleure protection et gestion de ces terrains jugés d'une très haute priorité par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

TRAVAUX PHASE 4 / CHAPELLE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Nous en sommes maintenant rendus à la dernière phase des travaux de rénovation à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac. Une demande de subvention a été faite à la MRC de La Jacques-Cartier dans le cadre du Programme Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN). Les coûts sont estimés à 438 000 \$ admissibles, si la réponse est positive, à une subvention maximale de 80 %. Si tout va bien, les ouvrages auront lieu avant le début de la saison 2025.

ACQUISITION D'UN VÉHICULE HYUNDAI KONA 2025 ÉLECTRIQUE

Dans le cadre d'un programme subventionné par la Fédération canadienne des municipalités (FCM), nous précéderons en décembre à l'acquisition d'une voiture électrique Kona Preferred 2025 du fabricant Hyundai. Nous avons invité quatre concessionnaires à nous soumettre leur offre de services et Sainte-Foy Hyundai a été notre choix. Nous nous procurerons également les logiciels nécessaires de location qui feront en sorte que

ce véhicule sera au service exclusif des citoyens. Vous pourrez donc l'emprunter au lieu d'utiliser des voitures à essence et ainsi participer à la diminution des gaz à effet de serre. Nous vous ferons part de tous les détails relatifs à l'utilisation de ce véhicule lorsque nous serons prêts.

MODIFICATION AU POSTE DE TECHNICIEN EN URBANISME

Nous sommes heureux de vous informer que monsieur Jérôme Mortier, technicien en urbanisme, et qui occupait auparavant un poste saisonnier de huit mois par année, est maintenant employé à temps complet dans notre organisation. Monsieur Mortier a démontré des qualités remarquables dans la surveillance et l'application de la réglementation et a su se faire apprécier des contribuables.

Ce n'est pas un secret pour personne que certains citoyens font fi de la réglementation actuelle et monsieur Mortier a su redresser la situation. Celui-ci aura également comme mandat particulier de gérer la réglementation sur les bandes riveraines qui sera adoptée au début de l'année 2025. Quelques personnes ont récemment fait un amalgame entre l'apparition récente, mais récurrente, de cyanobactéries avec les développements immobiliers, alors qu'il existe plusieurs autres raisons à ce problème, dont le non-respect de la protection et de la végétalisation des bandes riveraines. L'utilisation d'engrais et la destruction des berges pour avoir accès plus facilement au lac sont des causes majeures de l'apport de sédiments au lac. Monsieur Mortier aura, entre autres, comme mandat de faire respecter les différentes règles à cet effet.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Sur ce, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes, Santé et Prospérité pour l'année 2025. Profitez bien de cette période pour retrouver votre cœur d'enfant et profitez à plein des valeurs que sont la famille, l'amour et le partage!

Le directeur général,

Jacques Arsenault, CRHA

LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

POUR MARQUER LA FIN DE L'ANNÉE 2024, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL TIENNENT À VOUS EXPRIMER, CHACUN À LEUR FAÇON, LEURS MEILLEURS VŒUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES.



Je vous souhaite de joyeuses fêtes et une belle fin d'année.

Profitez de chaque instant, savourez les petites joies quotidiennes et sachez apprécier les moments qui rendent cette période si spéciale.

J'espère que l'année à venir vous apportera tout ce que vous souhaitez, pour vous et votre famille.

Roxane Boutet, District # 1



En cette fin d'année, je souhaite à chacune et à chacun de vivre des moments de paix, de bonheur et de sérénité. Que ce temps des fêtes soit rempli de chaleur et d'espoir pour tous.

L'année qui s'achève a été riche en défis et en accomplissements. En 2025, nous continuerons à travailler ensemble pour faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre, un lieu d'épanouissement pour tous. Je suis convaincue que, main dans la main, nous réaliserons encore de beaux projets pour l'avenir.

Manon Huard, District # 2



Dans un monde où tout va plus vite, il est important de savoir apprécier ces moments particuliers où l'on se retrouve. Noël, c'est une journée unique où les soucis quotidiens laissent place au bonheur, à la magie, aux surprises et à l'amour. Profitez des personnes que vous aimez. En cette fin d'année, je tenais à souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Mike Tuppert, District # 3



Mini-excavation

Ébénisterie

Rénovation

Membre APCHC

Martin Verville

418-473-1536

GESTIONM.VERVILLE@GMAIL.COM

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca



À l'approche des fêtes de Noël, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux. Que cette période soit remplie de joie, de paix et de moments précieux avec vos proches.

Que la magie de Noël illumine vos foyers et apporte du bonheur à chacun d'entre vous. Profitez de ces instants pour partager des rires et créer de merveilleux souvenirs.

Cette année encore, nous organisons un concours de décorations de Noël et nous vous encourageons vivement à y participer en grand nombre. Les prix sont très attractifs et vos décorations embellissent notre ville, apportant de la joie aux petits comme aux grands durant les festivités.

Joyeux Noël à tous et que l'année 2025 vous apporte santé et réussite!

Myriam Deroy, District # 4



En cette période des fêtes, je souhaite vous adresser mes plus sincères vœux de joyeux Noël et de nouvelle année.

Grâce à votre implication active, nous avons partagé de belles réflexions ensemble et, pour 2025, de nouvelles actions seront mises en place pour continuer à protéger et valoriser notre ville. Votre participation est essentielle et je vous remercie chaleureusement pour votre dévouement.

Que cette période de Noël soit synonyme de chaleur, de partage et de moments magiques avec vos proches. Avec toute ma reconnaissance et mes meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Emmanuelle Roy, District # 5



L'hiver, malgré son froid, est aussi une période propice à la chaleur humaine. C'est l'occasion de resserrer les liens et de partager des moments précieux avec ceux qu'on aime. En même temps, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël en famille et de profiter de ces moments inoubliables auprès des vôtres. Que cette fin d'année vous soit douce et tendre. Meilleurs vœux!

Marcel Gaumont, District # 6



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com



ARPENTAGEMV

MAXIME VARIN
arpenteur-géomètre

C 581 999-3030

m.varin@arpentagemv.ca

arpentagemv.ca
B 418 623-9588

5260, 3e Avenue Ouest, suite 120
Québec (QC) G1H 6G7

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Sébastien Joly, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Anabelle Grosjean, inspectrice en bâtiments et environnement

Jérôme Mortier, technicien en urbanisme et environnement



CONSTAT VISUEL DE LA PRÉSENCE DE CYANOBACTÉRIES SUR LE LAC SAINT-JOSEPH

Cet article est rédigé en collaboration avec la Corporation du bassin de La Jacques-Cartier (CBJC)

Les cyanobactéries, souvent appelées "algues bleu-vert", sont des bactéries aquatiques naturellement présentes dans nos lacs. Leur apparition à l'automne est un phénomène récurrent, qui, bien que préoccupant, ne revêt pas un caractère alarmant. Ces bactéries peuvent proliférer en raison de divers facteurs tels que les épisodes de chaleur, de sécheresse ou de la présence de nutriments comme le phosphore dans l'eau.

À l'automne, la baisse des températures et les changements dans la lumière influencent le cycle des végétaux aquatiques. Ces végétaux tombent en dormance et ne consomment plus autant de nutriments qu'en été, ce qui cause un surplus de nutriments disponibles pouvant maintenant être utilisés par les cyanobactéries. Il est important de comprendre que leur présence, bien que parfois impressionnante, fait partie d'un cycle naturel. Elles ne représentent pas un danger immédiat pour l'environnement, à condition de respecter quelques précautions comme éviter le contact direct avec la peau.

Les villes riveraines et les autres organismes impliqués suivent de près l'évolution de ce phénomène. Si vous apercevez des flaques de mousse ou une coloration de l'eau qui vous semble anormale, il est conseillé d'éviter tout contact direct avec l'eau et de signaler l'incident au ministère (environnement / MELCCFP) au moyen du formulaire en ligne « Constat visuel de la présence d'une fleur d'eau de cyanobactéries ». Il est à noter que le ministère est au fait de la situation du lac Saint-Joseph et que les signalements reçus ne s'inscrivent pas dans les critères établis dans le plan de gestion des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert et donc qu'aucun échantillonnage n'est prévu.

Cependant, nous vous invitons à contacter le Service de l'urbanisme pour tout signalement de présence de cyanobactéries à l'adresse courriel suivante : urbanisme@fossambault.com. La Ville se chargera de faire les suivis appropriés.

CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE DE TOMBÉE	RÉUNION DU CCU (jeudi)	RÉUNION DU CONSEIL (mardi)
15 JANVIER	4 FÉVRIER	6 MARS
12 FÉVRIER	4 MARS	3 AVRIL
12 MARS	1 ^{er} AVRIL	1 ^{er} MAI
16 AVRIL	6 MAI	5 JUIN
14 MAI	3 JUIN	3 JUILLET
12 JUIN	2 JUILLET	1 ^{er} AOÛT
16 JUILLET	5 AOÛT	4 SEPTEMBRE
13 AOÛT	2 SEPTEMBRE	2 OCTOBRE
10 SEPTEMBRE	30 SEPTEMBRE	30 OCTOBRE
22 OCTOBRE	11 NOVEMBRE	11 DÉCEMBRE
12 NOVEMBRE	2 DÉCEMBRE	6 JANVIER

Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.

RAPPEL - NOUVELLE PROCÉDURE POUR LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

À la suite d'une décision de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP), nous vous rappelons qu'il n'y a plus de collecte porte-à-porte pour les sapins de Noël. Il n'est donc plus autorisé de les laisser en bordure de rue.

Vous pouvez donner une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un écocentre, dont celui de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au 150, rue Clément-Paquet.

Veillez prendre note que :

- la collecte des déchets et des matières recyclables conserve leur jour habituel, soit le lundi;
- la dernière collecte des matières organiques aura lieu le 9 décembre 2024 et reprendra le 6 janvier 2025.

LA NEIGE EST À NOS PORTES!

Avec l'arrivée de la neige, les opérations de déneigement reprennent. Pour vous éviter des désagréments et faciliter le travail du Service des travaux publics, nous vous rappelons certains gestes et comportements à adopter.

Nous vous demandons de faire preuve de civisme à l'endroit des opérateurs de déneigeuses. Sachez que leur position surélevée leur procure une visibilité réduite et qu'il ne leur est pas facile de manœuvrer ce type de camion à travers les véhicules.

Après chaque chute de neige, déglacez et déneigez les sorties de votre résidence, les fenêtres du sous-sol et les balcons. Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera l'intervention des services d'urgence.

N'oubliez pas que durant la saison hivernale, les conditions routières peuvent se détériorer à tout moment. Nous vous invitons à adapter votre conduite aux conditions de la route et à une très grande prudence pendant cette période.

GEL DES CONDUITES D'EAU

À partir de la mi-décembre, les grands froids débutent et font la vie dure à la tuyauterie pendant plusieurs semaines. Même si les conduites d'eau sont enterrées profondément, il est souvent difficile d'empêcher la glace de se former à l'intérieur.

Si votre résidence présente ce problème, la majorité des cas résulte d'un chauffage inadéquat, de l'absence d'un fil chauffant ou défectueux et de courants d'air froid à l'emplacement des conduites d'eau de la maison. Si tel est le cas, il y aurait lieu de demander à un entrepreneur en plomberie ou à un spécialiste de dégeler les conduites d'eau. Pour plus d'information, vous pouvez consulter des sites Internet concernant le gel des conduites d'eau en hiver.

Dès que l'on soupçonne une telle possibilité, il faut agir rapidement puisqu'il pourrait y avoir un bris de conduite. Évidemment, si le conduit en cause est bien accessible, la situation est moins alarmante. Les canalisations se trouvant près des murs extérieurs sont plus susceptibles de geler, particulièrement lorsqu'il s'agit de murs exposés au nord. L'outil idéal pour dégeler efficacement et en toute sécurité demeure le séchoir à cheveux. On ouvre le robinet, on déplace ensuite le séchoir lentement vers la partie gelée en s'assurant de répartir la chaleur uniformément.

Une canalisation gelée n'est pas un problème que l'on traite à la légère. Que l'on prenne soi-même la situation en main ou que l'on requiert l'aide d'un plombier, c'est la rapidité d'intervention qui évite des dégâts, des désagréments et des factures salées.

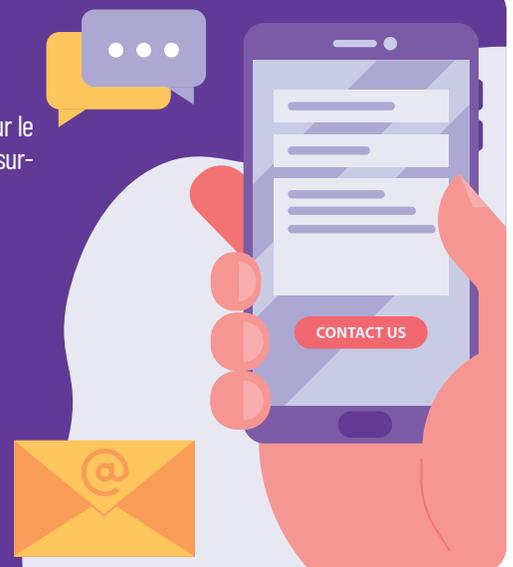


REQUÊTES EN LIGNE

Chers citoyens, nous vous rappelons que les requêtes en ligne sont maintenant disponibles pour le Service des travaux publics. Il suffit de vous rendre sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac. Pour y accéder, voici la procédure :

- Rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac au <https://fossambault-sur-le-lac.com/>;
- Parmi les cinq sections en gras proposées dans le haut de la page, sélectionnez « **CITOYENS** »;
- L'option « **REQUÊTE EN LIGNE** » se retrouve au centre des 9 choix présentés;
- Vous serez ensuite dirigés sur la plateforme « **Voilà** ».

N'hésitez pas à communiquer avec notre secrétaire-réceptionniste au **418 875-3133 poste 236** pour toutes questions relatives à ce sujet ou si vous avez besoin d'accompagnement.





LE SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

MESSAGE DE PRÉVENTION INCENDIE

Chaque année, nous constatons une augmentation du nombre d'incendies résidentiels durant les mois d'hiver. Cette hausse est marquée par le mauvais fonctionnement et l'absence d'entretien des appareils de chauffage. Les températures froides des prochaines semaines inciteront plusieurs d'entre vous à utiliser le chauffage au bois. Cependant, quelques vérifications importantes sont à prévoir avant de faire brûler les premières bûches dans votre appareil à combustion.

- Faire inspecter votre installation (appareil et cheminée) au moins une fois par année par un professionnel, afin que celui-ci puisse détecter des problèmes qui pourraient entraîner de graves conséquences;
- Éloignez les objets combustibles installés près de l'appareil afin d'éviter qu'ils ne s'enflamment;
- Utilisez du bois de qualité et bien sec, car un bois humide augmente la formation de crésote;
- Ne pas brûler du bois recouvert de peinture ou d'autres substances toxiques, car celui-ci favorisera la formation de crésote et dégagera également des produits toxiques qui pourraient vous incommoder;
- Faire entrer suffisamment d'air dans l'appareil de chauffage pour favoriser une bonne combustion du bois, ce qui diminuera la production de fumée et de crésote.

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et le crésote collés aux parois, qui sont très inflammables.

Un professionnel en ramonage fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison :

- Brossage vigoureux de la cheminée;
- Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces;
- Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.



Il est fortement recommandé de faire ramoner votre cheminée au printemps, car les dépôts sont encore secs, donc plus faciles à déloger. Si le ramoneur vous signale un problème, vous aurez également le temps de faire faire les réparations nécessaires avant l'hiver.

Également, selon la qualité et la quantité du bois brûlé, nous conseillons même parfois de procéder au ramonage deux fois par année.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de crésote. Seul un ramoneur professionnel peut les éliminer efficacement.

Source : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/appareil-de-chauffage/chauffage-au-bois>

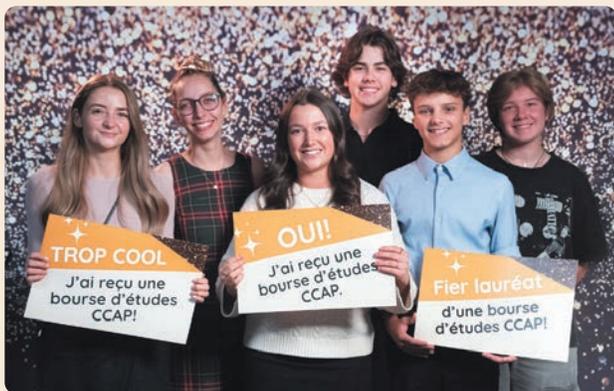


Toute l'équipe du Service de protection contre les incendies vous souhaite un joyeux temps des Fêtes !

LA CCAP REMET 8 500 \$ EN BOURSES D'ÉTUDES

CCAP

Organisé pour la huitième année consécutive, le programme vise à récompenser le dévouement des lauréats dans leur cheminement scolaire et professionnel, leur réussite académique ou sportive et leurs implications dans la communauté.



De gauche à droite : Léonie Sohier, Catherine Bolduc, Julianne Bélanger, Philippe Therrien, Victor Morency et Eugénie Desfossés

Les neuf lauréats de l'édition 2024 sont :

Niveau secondaire **Bourses de 500 \$**

Delphine Bernier - Sport-études natation artistique
Eugénie Desfossés - Sport-études football
Philippe Therrien - Sport-études baseball
Victor Morency - Sport-études hockey

Niveau professionnel, collégial et universitaire

Bourses de 1500 \$

Catherine Bolduc - Maîtrise et DESS en infirmière praticienne spécialisée
Chloé Fortin - Sciences pures et appliquées
Julianne Bélanger - Technique policière
Léonie Sohier - Doctorat en psychologie

Bourse spéciale persévérance **Bourse de 500 \$**

Valérie Ferrari-Naud - Bac en pratique sage-femme



Toute l'équipe de la CCAP
vous souhaite un
**CHALEUREUX
TEMPS DES FÊTES!**

En cette période de festivités,
nos bureaux seront fermés
les 24, 25, 26 et 31
décembre 2024 ainsi que
les 1^{er} et 2 janvier 2025.

CCAP

CCAP
.TV

PATINOIRE ET ROND DE GLACE PAVILLON DES LOISIRS

418 875-3133 poste 402
Durant les heures d'ouverture

HORAIRE DES FÊTES

Du 23 décembre 2024 au 6 janvier 2025

Lundi au dimanche : 13 h à 20 h

24 décembre : 10 h à 14 h

31 décembre : 10 h à 14 h

FERMÉS : 25 décembre et 1^{er} janvier

HORAIRE RÉGULIER

à partir du 7 janvier 2025

Jeudi, Vendredi : 17 h à 20 h

Samedi : 10 h à 20 h

Dimanche : 10 h à 18 h



PROGRAMMATION
HIVER 2025

**RESTEZ À L'AFFÛT VIA
NOTRE INFOLETTRE!**

**LES INSCRIPTIONS À LA
PROGRAMMATION
D'HIVER 2025
DÉBUTERONT BIENTÔT!**



FOSSAMBAULT TOUT EN LUMIÈRE!

Concours de décorations de Noël

La Ville de Fossambault-sur-le-Lac invite ses citoyens à participer à la 3^e édition du concours d'illumination et de décorations de Noël!

Prix de participation

3 prix de participation à gagner dont 2 prix coup de cœur choisis par le comité de sélection et 1 prix tiré au hasard parmi tous les participants.



2 tirages pour 1 paire de billets pour un spectacle à la Chapelle du Lac / Saison estivale 2025



1 panier cadeau d'une valeur de 100 \$

Les gagnants seront contactés par téléphone avant Noël.
Les gagnants 2024 seront publiés dans l'édition du journal « L'Entre-Guillemets » du mois de février 2025.



Critères de sélection – Coups de cœur

Les aménagements seront évalués selon différents critères, dont la propreté et l'aspect général, les décorations nocturnes, les décorations non lumineuses, la protection de l'environnement et la valorisation de la propriété.

Pour participer au concours, vous devez faire parvenir des photographies de vos aménagements extérieurs, ainsi que vos coordonnées complètes, avant 16 h le vendredi 13 décembre.
Le tout doit être transmis par courriel à info@fossambault.com.



Information : 418 875-3133 poste 240 • www.fossambault-sur-le-lac.com

CHRONIQUE HISTORIQUE LA VIE EST BELLE DEPUIS 75 ANS

FOSSAMBAULT
75
ANS

PETITE ESCAPADE HIVERNALE DANS LES ARCHIVES DE LA VILLE

C'est déjà la dernière chronique historique de l'année soulignant le 75^e anniversaire de Fossambault-sur-le-Lac. Nous avons donc choisie de vous partager quelques documents tirés des archives de la Ville qui démontrent la vivacité du milieu, même en saison froide!

Voici quelques membres de la famille de William Conway, l'une des premières familles à venir s'établir sur le territoire. Par cette belle journée de 1923, on s'apprête à faire une balade sur la neige. C'est Peggy qui conduit la sleigh, tandis que Dorothy et Mike suivront, chaussés de leurs skis. Mike Neville est le mari de Mona, qui n'apparaît pas sur la photographie. Et si c'était elle qui se dresse derrière la caméra, immortalisant la scène?



La famille Conway. De gauche à droite : Stephen, Peggy, Ann, Joan, Rose, Dorothy, William et Mike Neville. • 1923

Lac St-Joseph du bas de la 3^e avenue • 11 février 1983



En 1940, Joan et Peggy Conway prennent la pose à bord d'une jolie carriole, tout juste à l'avant de la maison de Charlie White.



De gauche à droite : Bernadette Beaumont, Thérèse Beaumont, Cécile Beaumont, Marianne Beaumont, Yvonne Beaumont, Gemma Boilard, Priscilla Bowles, Rachel Beaumont, Joseph Beaumont, Maurice Beaumont. • 1930

SAVIEZ-VOUS QU'À FOSSAMBAULT, VÉCUT UN HERMITE?

Philippe Demers dit « Le Solitaire » ou « L'Hermite », était originaire de Lévis. On croit qu'il avait reçu une bonne éducation puisqu'instruit. D'ailleurs on pouvait apprécier l'étendue de sa culture à travers sa conversation et y déceler son penchant pour les livres. Sportif, il aurait été un skieur reconnu dans ce domaine. Il vint donc s'établir à Fossambault-sur-le-Lac, sans doute attiré comme tant d'autres, par le charme de la nature environnante et la proximité du lac. Plutôt discret sur une quelconque profession qu'il aurait pu exercer, Philippe prêtait ses services au notaire Alexandre Labrecque, en tant qu'arpenteur. On ne sait pas de quoi il vivait exactement outre cette activité occasionnelle, puisqu'il ne cherchait manifestement pas d'autres emplois. C'est ainsi que Lorne DeRouin vers 1980, relate le souvenir de cet homme plutôt mystérieux qu'il côtoya quarante ans plus tôt.



De gauche à droite : Lise, Tony, Jacqueline Lemay, Pauline, Line Massicotte, Robert • 1981



Lorne DeRouin et Philippe Demers • 1946

Sources et documentation :
Fonds d'archives de Ville de Fossambault-sur-le-Lac.

SURPRENANTE MÈRE NATURE

Vous souvenez-vous de ces hivers durant lesquels il tombait une neige si abondante en quelques jours, qu'une fois pelletée ou soufflée, elle pouvait compétitionner de hauteur avec le toit des maisons d'un étage?

Voici une note d'archives qui indique la date de gel du lac St-Joseph au cours des années 80. Essayez de prévoir la date de gel pour cette année, en regard de ces dates passées :

1977 - 28 novembre

1978 - 21 novembre

1979 - 9 décembre

1980 - 17 novembre

1981 - 15 décembre

1982 - 10 décembre

1983 - 4 décembre

1984 - 11 décembre

1985 - 26 novembre

1986 - 20 novembre et le 30 novembre, on patinait déjà sur le lac

1987 - 7 novembre

1988 - 5 décembre

1989 - 23 novembre

Le vendredi 3 février 1983, un record de pluie s'abat sur la région alors que la veille on skiait sur le lac gelé depuis deux mois. Sur la surface luisante de nouveau gelée, où se reflète les nuages fautifs, les skis cèdent la place aux patins dès le 5 février.

L'ÉTRANGE CIRQUE EST DÉBARQUÉ EN VILLE!



C'est lors d'une journée plutôt froide du 27 octobre dernier que le Service des loisirs, culture et vie communautaire a accueilli les familles de Fossambault-sur-le-Lac pour célébrer la fête de l'Halloween.

Pour l'occasion, plusieurs activités en lien avec la thématique circassienne ont été organisées pour les enfants. À commencer par un cherche et trouve à l'extérieur où les amis devaient chercher les petites montres du cirque qui s'étaient sauvées, car les loups-garous leur avaient fait peur!

Les jeunes pouvaient ensuite devenir des apprentis clowns en s'initiant à la sculpture de ballon. Les parents ont également eu beaucoup de plaisir à essayer de sculpter un lapin, une épée ou un fameux chien saucisse pour leur progéniture.

Au même moment, une enquête policière se déroulait dans un gigantesque labyrinthe gonflable situé dans la grande salle du Centre communautaire Desjardins. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à essayer de démystifier les énigmes du Fantastic Circus et découvrir le voleur mystérieux du ticket d'or.

Pour se sucrer le bec, nous remercions le IGA des sources qui a commandité des sacs de bonbons ainsi que des croustilles. De plus, la compagnie BARBALICORNE était présente sur place pour offrir des barbes à papa fluffy à souhait à la grande satisfaction des enfants qui ont participé aux activités avec les lèvres de couleurs orangées!

N'oublions pas notre atelier de bricolage de HAMA BEADS qui a su peaufiner la dextérité de tous nos participants autant petits que grands. Ils ont pu repartir avec leur porte-clés en forme de citrouille, de fantôme et de plusieurs personnages farfelus à la grande joie des familles qui ont passé beaucoup de temps à les confectionner.

Encore une réussite pour cet événement qui a su rassembler plus de 150 jeunes des environs ainsi que leurs parents. Des prix de présence ainsi que les peluches du cherche et trouve ont été tirés à la fin au bonheur de plusieurs jeunes qui ne sont pas repartis les mains vides.

Nous remercions tous les participants de faire de cette activité un succès chaque année!



SOUPER SPAGHETTIS

Levée de fond pour



14 juin 2025

145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac
30\$/billet

William Simard : 418-951-1324



Jean fait tout
HOMME À TOUT FAIRE.



**AIDEZ LE PÈRE NOËL CETTE ANNÉE,
APPELÉZ-NOUS POUR VOTRE DÉNEIGEMENT.**

DÉNEIGEMENT DE TOITURES ET D'ENTRÉES PIÉTONNIÈRES

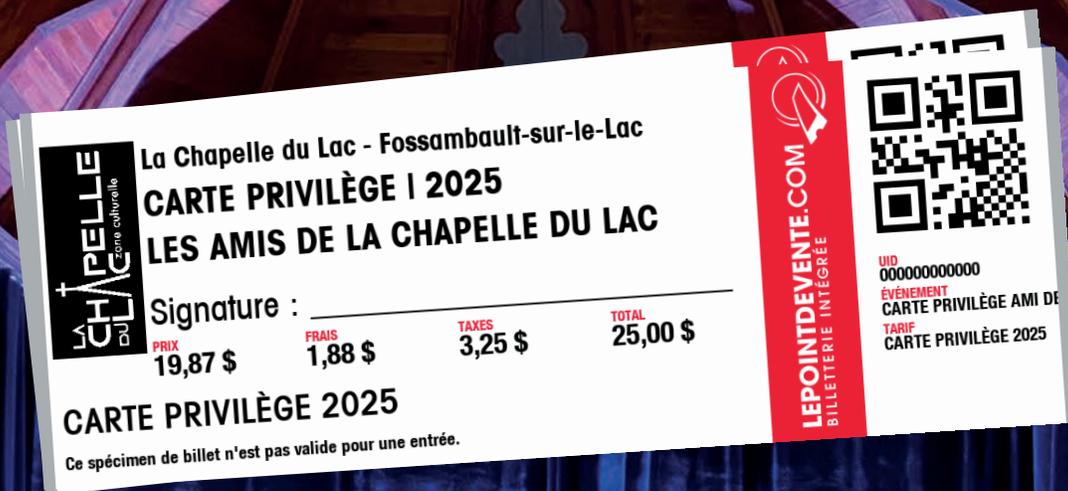
jeanfaittout.ca/

418 998-8993

FAITES-VOUS UN CADEAU !

Pour seulement 25\$, la Carte privilège 2025 - Les amis de La Chapelle du Lac!

Soyez aux premières loges grâce à nos préventes exclusives et profitez d'une foule de rabais auprès de nos partenaires!



Pour vous procurer la Carte privilège, visitez notre site Web
lachapelledulac.com/carteprivilege





SOIRÉE DE FIN DE SAISON CLUB DE PÉTANQUE LE FOSSAMBOULE



Les membres du Club de pétanque « Le Fossamboule » ont souligné la fin de la Saison 2024, le 7 septembre dernier, lors d'une soirée organisée sous le thème « Peace and Love ».

Les convives ont été accueillis avec un cocktail, suivi d'un savoureux méchoui. Après la remise de prix de présence, des trophées et bourses, nous nous sommes retrouvés à « Woodstock » et... en avant la danse.

Ce fut une soirée festive, un franc succès.

AU COURS DE LA SOIRÉE, BOURSES ET TROPHÉES ONT ÉTÉ REMIS AUX ÉQUIPES QUI SE SONT CLASSÉES DANS LES TROIS PREMIÈRES POSITIONS DE LA SAISON RÉGULIÈRE.



LES GRANDS VAINQUEURS DE LA SAISON

Sonia Gagnon, Daniel Desharnais
et Claudette Gauvin (absente)



EN DEUXIÈME POSITION

Richard Auger, Jacques Laflamme
et Hugues Otis



EN TROISIÈME POSITION

Lucille Boivin, Reynald Gagnon
et Paulette Roberge (absente)

Une fois la saison terminée, débutent les éliminatoires. Les équipes sont divisées en deux catégories : les premières équipes au classement dans la catégorie « A », et les suivantes dans la catégorie « B ».



GAGNANTS EN FINALE DE LA CATÉGORIE « A »

Yvon Sanfaçon, Mario Lucchesi et Jacques Poulin



GAGNANTS EN FINALE DE LA CATÉGORIE « B »

Richard Lapointe, Marie-Josée Paradis et Marcel Gaumont



TOURNOIS EN SAISON :

Au cours de l'été, trois tournois ont été organisés. Chacun de ces tournois a rassemblé entre 30 et 45 personnes. Des journées remplies de camaraderie et de plaisir.

Les membres du comité, Reynald Gagnon, Lynne Verge, Lison Mainguy, Joanne Prévost, Claude Simard et Joanne Papillon, tiennent à remercier chaleureusement les nombreux commanditaires qui, par leur générosité, ont contribué au succès de notre Club et de notre soirée de fin de saison.



NOUS EMBAUCHONS!

Moniteurs (trices) et assistants-moniteurs(trices)

Conditions diverses

- Être disponible avant l'été pour des formations et pour toute la durée des activités(25 juin au 15 août 2025)
- Salaire selon les échelles en vigueur
- Être un(e) ancien(ne) du CNLSJ serait un atout
- Détenir une formation en natation, en secourisme RCR / DEA serait un atout

Exigences de l'emploi

- Avoir 15 ans avant le 30 septembre 2025
- Faire preuve de leadership, de dynamisme et d'autonomie
- Faire preuve de professionnalisme et de rigueur
- Être motivé, responsable et alerte



Postule maintenant !

Transmets ta lettre de présentation avec ton curriculum vitae à l'adresse :
info@cnljsj.ca avant le 01 février 2025

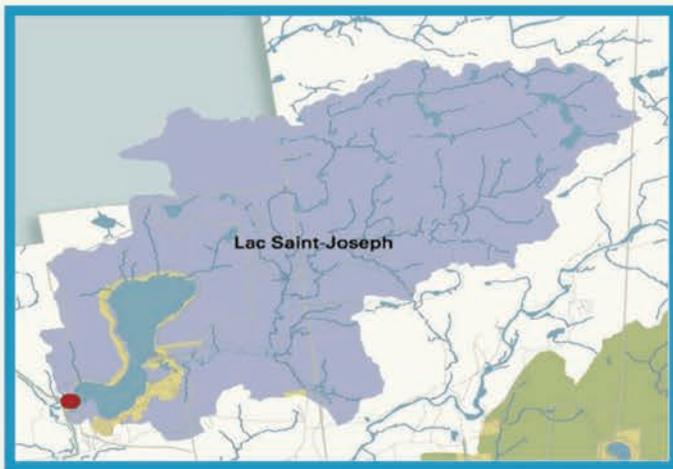


QU'EST-CE QU'UN BASSIN VERSANT?

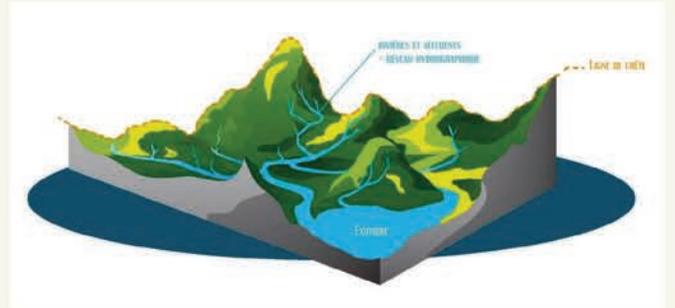
Le bassin versant désigne l'ensemble du territoire drainé par un cours d'eau principal et par ses tributaires. Cela signifie que sur ce territoire, toutes les précipitations s'écoulent vers un même endroit : un cours d'eau principal. Les limites d'un bassin versant sont définies à partir des points les plus élevés, comme les crêtes des montagnes. Ces points déterminent la direction d'écoulement des eaux de ruissellement jusqu'au cours d'eau principal. Les limites d'un bassin versant sont donc naturelles, et elles ne dépendent pas des limites administratives.

Le **bassin versant du lac Saint-Joseph** est situé entre celui de la rivière Sainte-Anne (située à 9,2 km au nord-ouest de la partie nord) et celui de la rivière Jacques-Cartier (situé à 2,25 km au sud-est de la partie sud du lac). Outre quelques ruisseaux qui sont des affluents, le lac Saint-Joseph est alimenté par :

1. la rivière aux Pins (du côté est du lac) laquelle s'abreuve de nombreux ruisseaux, de la rivière de la Somme, de la «petite rivière aux Pins» ainsi que du lac de la Belle Truite, des lacs Tantaré, Cesena, Regio et du lac de la rivière aux Pins. Ces plans d'eau et cours d'eau font partie du territoire de la base des Forces canadiennes Valcartier
2. le ruisseau Le François (au nord-ouest du lac) lequel s'alimente à trois petits lacs de montagne dont le lac Le François (257 m d'altitude).



L'exutoire de lac Saint-Joseph est la rivière Ontaritz.



Exemple de bassin versant

Le ruissellement des terrains en pente vers le lac contient des matériaux comme des feuilles mortes, du sable et de la terre, qui contiennent à leur tour les éléments naturels du phosphore et de l'azote. Ces deux éléments agissent comme engrais pour les plantes aquatiques et les algues bleu-vert, accélérant ainsi le vieillissement du lac. Il est donc important d'atténuer le ruissellement en maintenant une bande riveraine de 10 à 15 mètres et d'éviter d'abattre des arbres matures dont les racines en absorbent une grande partie.

Un autre aspect important du contrôle du ruissellement est sa gestion dans les rues. Les meilleures pratiques de gestion telles que les bassins permanents de rétention des eaux pluviales, la protection des pentes ainsi que les trappes à sédimentation sont autant de moyens de réduire la pollution par ruissellement.

Comité de l'environnement, APPELSJ :
Louis Gagnon, Lynda Hayes, Elaine
Normandeau, Chantal Thivierge

Références:
<https://cobaric.qc.ca/bassin-versant-gestion-integree-eau>
<https://cmquebec.qc.ca>
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Lac_Saint-Joseph_\(La_Jacques-Cartier\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lac_Saint-Joseph_(La_Jacques-Cartier))

Le CA d'APPELSJ : Louis Bergeron, André
Boulanger, François Dutil, Louis Gagnon,
Lynda Hayes, Vanessa Landry-Claverie,
Sylvie Pinault, Marc Voyer.

SAPINS DE NOËL
IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt jusqu'au 12 janvier 2025. Visitez laregieverte.ca pour connaître les points de dépôt.

CALENDRIER DES COLLECTES 2025

FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC



JANVIER 2025

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28
29	30	31			

FÉVRIER 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

MARS 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

AVRIL 2025

D	L	M	J	V	S
		1	2		
3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26
27	28	29	30		

MAI 2025

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		

JUIN 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

JUILLET 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

AOÛT 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

OCTOBRE 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31

DÉCEMBRE 2025

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31



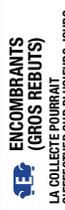
MATIÈRES ORGANIQUES



MATIÈRES RECYCLABLES



DÉCHETS



ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)
LA COLLECTE POURRAIT S'EFFECUER SUR PLUSIEURS JOURS.



HERBES ET FEUILLES (SACS DE PLASTIQUE INTERDITS)

TÉL. : 418 876-2714



SANS FRAIS : 1 866 760-2714





«» **BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT**
418 875-2758 poste 703

HEURE DU CONTE EN PYJAMA LA LICORNE DE NOËL



Comme chaque année, Anouk passe les vacances de Noël chez ses grands-parents. C'est un endroit merveilleux, un pays de neige, de rennes et de lutins... Mais cette fois, Anouk doit s'occuper d'un petit cheval blessé. Et si Nougat n'était pas un poulain comme les autres ? Avec la magie de Noël, tout est possible !.

Mets ton pyjama, apporte ta doudou et ton toutou et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 16 décembre 2024 à 18 h 30
Où : Bibliothèque Anne-Hébert
215, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-
Jacques-Cartier

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
418 875-2758 POSTE 703

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h
Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 13 h à 16 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

HORAIRE DES FÊTES :

Dernière ouverture : **Samedi 21 décembre 2023**
Réouverture : **Mercredi 3 janvier 2024**

**JOYEUX TEMPS DES FÊTES
ET TOUS NOS VŒUX POUR
L'ANNÉE 2025**

EXPOSITION

26 NOVEMBRE 2024
AU 18 JANVIER 2025

MICHELINE BROCHU , Artiste peintre



Mes premiers balbutiements en peinture remontent à plusieurs années, je dirais même depuis fort longtemps. Toutefois, je peins de façon constante depuis 1995. J'ai suivi des cours et des ateliers dirigés avec Jeannine Atala pendant quelques années. Elle m'a enseigné la magie des couleurs. J'ai vraiment beaucoup appris avec ce professeur. J'ai participé à de nombreux symposiums un peu partout dans la province.

Par contre, ce que je préfère, c'est de peindre des petits coins et recoins de notre belle ville, c'est toujours enchanteur pour moi.



BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC PRÊTS DE LIVRES NUMÉRIQUES

Saviez-vous que tous les résidents du Québec peuvent être abonnés à distance et avoir accès aux prêts de livres numériques gratuitement? Vous trouverez à cette adresse toutes les informations nécessaires pour vous abonner et pour emprunter votre premier livre numérique.

www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/livres-numeriques



À tous les membres,

Le Club de l'Âge d'Or Ste-Catherine continue ses activités à la Maison des Aînés au mois de novembre.

Voici l'horaire :

- **Billard** : lundi, vendredi à 19 h et mardi à 13 h, straight-pool, mercredi à 13 h
- **Pétanque intérieure** : lundi, vendredi à 13 h • **Whist militaire** : mardi à 12 h 45 • **Jeux de table** : jeudi à 13 h

Une collation et un café vous sera servi à la pause lors des activités à la Maison des Aînés.

Dimanche le 8 décembre, nous vous invitons à notre traditionnel souper de Noël au Centre Anne-Hébert à 5 h 30. Le repas sera suivi d'une soirée dansante. Les cartes seront en vente à la Maison des Aînés mardi le 26 novembre, le 3 décembre et jeudi le 5 décembre de 13 h à 15 h au coût de 35\$.

Vendredi 13 décembre, cours de danse en ligne au Centre Anne-Hébert à 13 h.

Merci à tous les bénévoles qui participent à l'organisation des activités à la Maison des Aînés. Votre aide est très précieuse.

Votre Conseil d'administration du club de l'Âge d'Or Ste-Catherine compte sur votre participation à toutes les activités qui vous sont proposées. Vos suggestions sont toujours les bienvenues. A tous les membres, un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

Vous voulez adhérer au Club de l'Âge d'Or Ste-Catherine : téléphonez à la FADOQ au numéro 418 650-5050. Nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.



CERCLE DE FERMIERES STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

Le Cercle des fermières vous souhaite de joyeuses fêtes!

Nous terminons nos activités pour l'année 2024 par un souper pour les membres le 10 décembre. Les activités du Cercle feront relâche du 10 décembre au 7 janvier et reprendront ensuite avec les rencontres régulières les mardis de 13 h à 16 h ainsi que les jeudis de 18 h 30 à 21 h à la salle Habits de lumière du Centre Anne-Hébert.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui nous ont encouragées lors de l'expo-cadeau qui a eu lieu à la fin novembre. Votre appui est toujours très apprécié. Nous sommes fières de montrer les produits artisanaux réalisés par nos membres.

Vous pouvez devenir membre tout au long de l'année, venez nous rencontrer lors de nos rencontres hebdomadaires vous êtes toujours les bienvenues.



*Bâtir l'excellence,
avec expérience!*

**CONSTRUCTION
JEAN GRONDIN** INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONSTRUCTION | RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT

JEANGRONDIN.COM | 418 875-5297

STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

RBQ 5711-1155-01



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

AMÉNAGEMENT :

- Créations / Mises à jour

VITRES :

- Intérieures/Extérieures



ENTRETIENS :

- Tontes - Plates-bandes - Plages
- Ouvertures / Fermetures

GRANDES SURFACES :

- Revêtements/Pavés/Etc.



ENTRETIENS ALLARD DU LAC



DÉNEIGEMENT :

- Entrées/Perrons/Terrasses

Contactez nous!

entretiensallard.com

entretiensallard@gmail.com



418-655-2381

 **ESPACES VERTS**
RENÉ DROLET
Spécialiste du pavé uni

Excavation

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-
JACQUES-CARTIER (QUÉBEC) 
418-933-2619 

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

BMR

Novago Coopérative

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2734



**20 ANS DE
RÉ/SULTATS
DANS LA RÉGION**

**FRÉDÉRICK MASSON
et son équipe**

COURTIERS IMMOBILIERS RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAL

LIGNE DIRECT : 418 875-5551 

FrederickMasson.com

RE/MAX (accès
418 948-1519



ÉVALUATION
DE VALEUR
MARCHANDE
GRATUITE



 **DLT**

ARPENTEURS > GÉOMÈTRES

MARTIN PAGEAU

Arpenteur-géomètre
m.pageau@dltarpenteur.com

ARPENTAGE FONCIER
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION
DRONE / SCANNEUR 3D

T. 418-684-0005 POSTE 2227
650, GRAHAM-BELL
BUREAU 101
QUÉBEC (QC) G1N 4H5

DLTARPENTEUR.COM



Éric Caire

Député de La Peltrie

Ministre de la Cybersécurité et du Numérique
Leader parlementaire adjoint du gouvernement



418 877-5260

Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca



*Votre notaire,
un partenaire
de confiance!*



Mario Boilard
Notaire et conseiller juridique
mboilard@notarius.net

Olivier Juneau-Boilard
Notaire et conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boilardrenaud.com

MARCHÉS DE NOËL

Des marchés animés aux 4 coins de la MRC

NOËL SE VIT DANS LA JACQUES-CARTIER

Pour visiter des marchés de Noël animés et dynamiques, direction La Jacques-Cartier! Jusqu'au 15 décembre, vivez la magie des fêtes dans l'un des marchés de Noël de la région.

Moments festifs, ambiance féérique, cadeaux uniques et encore plus vous attendent.

C'est le moment parfait pour vivre la magie des fêtes, pour dénicher le cadeau unique, pour émerveiller les enfants ou encore pour festoyer au son de musique traditionnelle en dansant et en jouant de la cuillère.



Les membres de Es Trad seront présents dans chacun des marchés pour faire danser et chanter les visiteurs et swinger la compagnie avec eux.
©Les Festifs

BONHOMME CARNAVAL

Son terrain de jeux préféré
SUIVEZ SES TRACES

Bonhomme Carnaval est un amoureux fou de la région. La Jacques-Cartier est son terrain de jeux d'hiver favori lorsqu'il n'est pas occupé par son célèbre festival.

Cette année encore, il a visité la région pour refaire le plein d'énergie avant le début des festivités. Envie de découvrir son itinéraire?

Suivez les traces de
Bonhomme en visite
dans La
Jacques-Cartier.



6, 7 ET 8 DÉCEMBRE

Marché de Noël de
Stoneham-et-Tewkesbury
Parc des Fondateurs

Marché de Noël de
Sainte-Brigitte-de-Laval
Espace festif

7 ET 8 DÉCEMBRE

Féerie de Noël et son
marché
Parc du Saisonnier
Lac-Beauport

Salon des artisans de
Shannon
Centre
communautaire

13, 14 ET 15 DÉCEMBRE

Marché de Noël
de Stoneham-et-Tewkesbury
Parc des Fondateurs

Noël
se vit dans
La Jacques-Cartier



Pour encore
plus de
détails



Bonhomme est un amoureux fou de la région de La Jacques-Cartier.

CULTURE

Concours La carte de Noël
régionale

**BRAVO AUX
LAURÉATS!**

C'est au cours de la semaine du 2 décembre que les lauréats du concours La carte de Noël régionale seront enfin connus! Félicitations à tous!

Voyez les oeuvres gagnantes au
mrcjacques-cartier.com.

Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com

Courriel : info@fossambault.com

Téléphone : 418 875-3133

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenault, Direction générale, trésorerie et greffe

Poste 234 • jarsenault@fossambault.com

Alexandre Bélanger, Réception et information

Poste 230 • info@fossambault.com

Jacinthe Bergeron, Secrétariat, travaux publics

Poste 236 • travauxpublics@fossambault.com

Peggy Bilodeau, Trésorerie

Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Dominique Breton, Loisirs, culture et vie communautaire

Poste 247 • dbreton@fossambault.com

Linda Déchène, Secrétariat, direction générale et greffe

Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, Évaluation, taxation et perception

Poste 232 • taxation@fossambault.com

Anabelle Grosjean, Urbanisme et environnement

Poste 243 • agrosjean@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, Urbanisme et environnement

Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Ann-Julie Lamarre, Loisirs, culture et vie communautaire

Poste 247 • alamarre@fossambault.com

Patrick Langevin, Travaux publics

Poste 236 • plangevin@fossambault.com

Stéphanie Langlois, Loisirs, culture et vie communautaire

Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Jérôme Mortier, Urbanisme et environnement

Poste 405 • jmortier@fossambault.com

Nancy Provencher, Secrétariat, urbanisme

Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3^e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, député fédéral : 418 870-1571
ÉRIC CAIRE, député provincial : 418 877-5260

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de
l'environnement du lac Saint-Joseph

- APPELSJ

418 905-0664

Corporation de la Chapelle
Saint-Joseph-du-Lac

(Martin Rochette)

418 875-3133

Corporation nautique de Fossambault
- CNF (Andrée-Ann Dorval)

info@lacnf.org

Club nautique du Lac St-Joseph
- CNLSJ (Yanick Lehoux)

418 717-8188

Club de pétanque (Joanne Papillon)

418 571-5572

Club de voile Ontaritz (Martin Zaccardelli)

418 694-9634

Comité des loisirs du DRAP

418 875-3144

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté
et services à domicile

418 842-9791

Cercle des Fermières
(Michèle Robert)

418 688-9595

Chevaliers de Colomb
(Bertrand Lesmerises)

418 571-0213

Club de l'Âge d'Or
(Jean-Guy Hélie)

418 875-2005

Club de motoneige
(Pierre Petitclerc)

418 875-2650

Société de la piste
Jacques-Cartier/Portneuf

418 337-7525

Comité d'orientation et de dépannage
(David Milot)

418 441-8840

Popote et Multi-Services
(Marlène Gagnon)

418 845-3081

Catshalac (Robert Danis)

581 748-2636

Club Huski (Lise Rivard)

418 875-2324

Maison de la Famille Saint-Ambroise

418 847-1990

CBJC

418 875-1120

Corp. artistes et artisans de la J-C

418 875-3482

Transport collectif de La Jacques-Cartier

418 844-2160

Société d'horticulture et d'écologie
de la Jacques-Cartier

418 875-2343

Comptoir des aubaines
(Philippe Bertrand)

418 875-3038

Engagés dans des projets d'ici



Appel de projets du Fonds d'aide au développement du milieu

Grâce à ce fonds, votre caisse soutient des projets porteurs qui ont un impact réel sur notre communauté.

Soumettez votre projet pour bénéficier d'une contribution financière en visitant le site Internet de votre caisse au desjardins.com.

Date limite : 16 décembre 2024

**Les caisses de la
région de Portneuf**

 **Desjardins**